

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE	11
AVANT-PROPOS	17
INTRODUCTION	43
CHAPITRE PREMIER. – Les enjeux politiques des demandes et la compétence de la Cour	51
SECTION 1 ^{re} . – LE POLITIQUE DANS LE RAISONNEMENT DE LA COUR EN MATIÈRE CONSULTATIVE	52
1. <i>Les données techniques</i>	52
2. <i>Le contexte juridique</i>	52
2.1. Le droit en tant que processus de prise de décision autori- sée : intérêts et discrétion judiciaire	53
2.2. Le droit en tant que corps de règles : open texture	55
3. <i>Le contexte social</i>	58
SECTION 2. – LES ENJEUX POLITIQUES DES DEMANDES SUR LA LICÉITÉ DE L'EMPLOI DE L'ARME NUCLÉAIRE ET LA COMPÉTENCE DE LA COUR	64
1. <i>Les origines politiques des demandes</i>	65
2. <i>Les enjeux politiques des demandes</i>	66
3. <i>Le politique et la compétence de la Cour</i>	68
3.1. Le politique et la nature de la question posée par l'As- semblée générale	69
3.2. Le politique et le pouvoir discrétionnaire de la Cour en matière consultative.	71
3.2.1. Les mobiles politiques de la demande	72
3.2.2. Les conséquences politiques de l'avis.	74
CHAPITRE II. – Les Règles de Droit international relatives à l'emploi des armes nucléaires	78
SECTION 1 ^{re} . – LA PRATIQUE DE NON-EMPLOI ET LA POLITIQUE DE LA DISSUASION	78
1. <i>La portée juridique de l'abstention</i>	78

	PAGES
2. <i>La politique de dissuasion nucléaire et le droit international.</i>	80
2.1. La nature de la dissuasion	82
2.2. La dissuasion et la Cour	84
SECTION 2. – LES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES RELATIVES À L'INTERDICTION DE LA MENACE OU DE L'EMPLOI DES ARMES NUCLÉAIRES	89
1. <i>La valeur normative des résolutions de l'Assemblée générale.</i>	90
2. <i>Le traitement de la Cour</i>	92
SECTION 3. – LES CONVENTIONS INTERNATIONALES ET L'EMPLOI DES ARMES NUCLÉAIRES	98
1. <i>Position du problème.</i>	98
2. <i>Le traitement de la Cour</i>	101
3. <i>Le spectre du « Lotus »</i>	102
4. <i>La spécificité des armes nucléaires et le recul du spectre du « Lotus »</i>	110
5. <i>La portée des conventions internationales réglant l'existence de l'arme nucléaire</i>	112
SECTION 4. – LA FUITE EN AVANT	115
CHAPITRE III. – Le recours à la force et la légitime défense	117
SECTION 1 ^{re} . – LE PRINCIPE DE L'INTERDICTION DE RECOURIR À LA FORCE ET L'EMPLOI DES ARMES NUCLÉAIRES	117
SECTION 2. – LE DROIT DE LA LÉGITIME DÉFENSE ET L'EMPLOI DES ARMES NUCLÉAIRES	119
1. <i>Les nouvelles données juridico-politiques.</i>	120
2. <i>La nature du droit de légitime défense</i>	124
2.1. Droit inhérent ou droit conféré	124
2.2. Portée de la distinction	127
2.3. Le traitement de la Cour	130
3. <i>Les limites à l'exercice du droit de légitime défense.</i>	135
3.1. Position du problème	135
3.2. La légitime défense préventive et l'emploi de l'arme nucléaire	137
3.3. La proportionnalité et l'emploi de l'arme nucléaire	140
3.3.1. La proportionnalité qualitative	140
3.3.2. La proportionnalité quantitative	143
SECTION 3. – LE RÔLE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ	147

	PAGES
CHAPITRE IV. – Les effets de l’arme nucléaire au regard du droit des conflits armés	152
SECTION 1 ^{re} . – L’APPLICABILITÉ DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE À L’EMPLOI DE L’ARME NUCLÉAIRE	152
1. <i>Quelques concordances préliminaires</i>	152
2. <i>L’applicabilité du protocole additionnel I aux conventions de Genève de 1949</i>	154
3. <i>Le développement de la technologie des armes et l’applicabilité du droit des conflits armés internationaux</i>	156
SECTION 2. – L’APPLICATION DU DROIT DES CONFLITS ARMÉS INTERNATIONAUX À L’EMPLOI DE L’ARME NUCLÉAIRE	157
1. <i>Les normes de portée générale du droit des conflits armés internationaux</i>	158
2. <i>La souffrance inutile et l’emploi des armes nucléaires</i>	159
3. <i>Les armes empoisonnées et l’arme nucléaire</i>	162
4. <i>Le principe de la discrimination et l’emploi de l’arme nucléaire</i>	166
5. <i>L’escalade vers une guerre nucléaire, conséquence inévitable de chaque utilisation des armes nucléaires</i>	168
SECTION 3. – VERS LA RÉHABILITATION DE L’ARME NUCLÉAIRE AU REGARD DU DROIT HUMANITAIRE	173
CHAPITRE V. – Vers le désarmement nucléaire complet	175
SECTION 1 ^{re} . – LES TENDANCES STRATÉGIQUES ACTUELLES	175
SECTION 2. – LA CONTRIBUTION DE LA COUR	177
1. <i>La capacité de la Cour d’élargir son champ de vision</i>	177
1.1. <i>La règle non ultra petita et la fonction consultative</i>	178
1.2. <i>Le traitement de la Cour</i>	181
2. <i>L’obligation d’aboutir au désarmement nucléaire par la négociation</i>	182
2.1. <i>Le souci de la communauté internationale d’éviter la guerre nucléaire.</i>	183
2.2. <i>L’obligation de négocier le désarmement nucléaire : une obligation de comportement ou un engagement de résultat</i>	184
2.3. <i>Des lectures différentes du prononcé de l’avis</i>	188
2.4. <i>L’appel de la Cour à l’épreuve de la pratique</i>	192
CONCLUSION	197